



La dégradation des conditions de sécurité a réduit l'espace humanitaire et limité les déplacements des travailleurs humanitaires, privant presque totalement d'aide les personnes qui relèvent de la compétence du HCR. Les événements ont pris une tournure inquiétante lorsque des factions tribales, des milices religieuses et des gangs criminels ont commencé à faire du personnel humanitaire, national ou international, leur cible principale. Après que des humanitaires aient été victimes d'une série d'enlèvements et de meurtres cruels, les institutions des Nations Unies et les ONG ont été contraintes d'évacuer leurs collaborateurs.

Les humanitaires sont visés parce qu'ils sont perçus comme des partisans du GFT apportant leur soutien au Gouvernement au détriment d'autres acteurs du conflit qui n'ont pas participé à l'accord de paix. D'autre part, les bandes criminelles considèrent les humanitaires comme des cibles faciles, susceptibles de rapporter de fortes rançons. Selon la situation en août 2008, vingt travailleurs humanitaires ont été tués et 17 autres enlevés. Par ailleurs, 49 véhicules humanitaires ont été détournés par des pirates de la route.

Environnement opérationnel

Contexte

Dans l'ensemble, la situation sécuritaire s'est dramatiquement dégradée en Somalie en 2008, malgré l'accord de paix conclu en août par le Gouvernement fédéral de transition de la Somalie (GFT) et une faction dissidente de l'Alliance pour la seconde libération de la Somalie. Les affrontements entre les troupes du GFT, appuyées par l'Éthiopie, et les insurgés du groupe *Al-Shabaab* et de l'Union des tribunaux islamiques se sont poursuivis au sud et au centre de la Somalie, chassant des centaines de milliers de civils sans défense de leurs foyers. Les statistiques les plus récentes indiquent qu'il y a environ un million de déplacés internes en Somalie.

Le Gouvernement fédéral de transition est toujours faible et son appareil de sécurité, susceptible de se fragmenter en fonction de l'appartenance clanique de ses membres. L'octroi d'une aide humanitaire en Somalie sera subordonné au rétablissement de conditions de sécurité qui permettent au HCR et à ses partenaires de travailler dans une sécurité, une stabilité et une paix relatives.

Outre la violence, les Somaliens ont dû endurer des sécheresses et des inondations, qui ont aggravé une situation déjà rendue désastreuse par la récente crise alimentaire et la hausse du cours des carburants. Les catastrophes climatiques ont ravagé l'agriculture et l'élevage, et la détresse qui en a résulté a entraîné de nouveaux déplacements de population en-deçà et au-delà des frontières.

Enfin, les attaques des pirates dans les mers entourant la Somalie retardent ou empêchent l'acheminement de secours dont la population a désespérément besoin. Les combats, aggravés par les atteintes aux droits de l'homme et l'extrême pauvreté, expliquent la raison pour laquelle la Somalie est désormais à l'origine d'un des plus importants exodes de réfugiés au monde – tout en servant de pays de transit aux mouvements migratoires mixtes qui se dirigent vers le Golfe d'Aden.

La situation est relativement calme au « Somaliland » et au « Puntland » ; les forces militaires du « Puntland » ont néanmoins été mises en état d'alerte en 2008, en raison de menaces paraissant provenir de la Somalie.

Besoins

Les déplacés internes souffrent, en particulier au sud et au centre de la Somalie, d'atteintes à leurs droits fondamentaux, de l'insécurité et d'un accès limité aux services essentiels. Ils vivent dans leur très grande majorité dans des campements provisoires, installés sur des terrains qui appartiennent à des particuliers. Dans le cadre des efforts déployés par la communauté internationale, le HCR dispensera une protection, des articles domestiques et des abris d'urgence aux populations déplacées à l'intérieur de la Somalie, ainsi qu'une protection et une assistance multisectorielle aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux populations de

retour. De concert avec divers partenaires, le HCR redoublera d'efforts pour réduire les flux migratoires mixtes qui se dirigent vers le Golfe d'Aden.


Objectifs principaux

Programme annuel

- Parvenir à des solutions durables moyennant le rapatriement librement consenti et la réintégration des réfugiés somaliens, principalement exilés à Djibouti, mais aussi en Éthiopie, au Kenya et au Yémen.
- Renforcer la détermination du statut de réfugié et la réinstallation au « Puntland » et au « Somaliland ».
- Consolider l'assistance apportée aux réfugiés, aux rapatriés et aux demandeurs d'asile au « Somaliland » et au « Puntland ».
- Œuvrer avec des partenaires à la réduction des flux migratoires mixtes qui se dirigent vers le Golfe d'Aden.

Programme supplémentaire

- Améliorer la protection et les conditions de vie des déplacés internes et d'autres groupes vulnérables.
- Contribuer à atténuer l'impact de la crise alimentaire en améliorant la sécurité alimentaire.



Des femmes déplacées dans une des zones d'installation surpeuplées de Galkacyo.

Cibles prioritaires

Programme annuel

- Les réfugiés et les rapatriés bénéficient d'une protection et d'une assistance multisectorielle.
- Des conditions propices aux retours sont créées lorsque c'est possible, en particulier au « Puntland » et au « Somaliland ».

Programme supplémentaire

- Les autorités centrales et locales renforcent leur capacité de traitement des questions de déplacement.
- Des matériaux pour abris d'urgence et des articles non alimentaires sont distribués aux déplacés internes.
- Des interventions visant à renforcer les moyens d'existence, axées sur la collectivité, sont organisées au profit des femmes et des groupes vulnérables.
- Des formations professionnelles et des activités génératrices de revenus, ainsi que des activités de production vivrière et de développement de l'élevage, aident à atténuer les effets de la crise alimentaire et réduisent les mouvements migratoires mixtes.

Contraintes

La dégradation des conditions de sécurité, en particulier au sud et au centre de la Somalie, entrave l'acheminement de l'aide humanitaire auprès des déplacés internes.

Organisation et mise en œuvre

Les services de protection et d'assistance du HCR sont dispensés par l'intermédiaire d'une sous-délégation implantée à Hargeisa (« Somaliland ») et de bureaux extérieurs situés à Bossaso, Garowe et Galkacyo (« Puntland »). Mogadiscio, Baldoa et d'autres localités du sud et du centre de la Somalie sont desservies par des équipes mobiles.

Présence du HCR	
Nombre de bureaux	6
Effectif total	103
Fonctionnaires internationaux	27
Collaborateurs nationaux	64
JEA	2
VNU	10

Stratégie et activités

En 2009, le Haut Commissariat protègera et aidera les réfugiés, tout en étudiant les possibilités de rapatriement librement consenti, d'intégration sur place et de réinstallation. Les rapatriés se verront offrir la possibilité de se réintégrer durablement. Les déplacés internes seront protégés et recevront des matériaux pour abris d'urgence ainsi que des articles non alimentaires, destinés à améliorer leurs conditions de vie.

Des campagnes à la radio sensibiliseront la population aux dangers des migrations clandestines ; dans le même temps, des formations professionnelles, des activités génératrices de revenus et le développement de l'élevage aideront les personnes qui relèvent de la compétence du HCR à gagner leur vie et à résister à la tentation d'émigrer en s'exposant à de graves périls.

Coordination

Le HCR a très sensiblement amélioré ses partenariats et sa collaboration avec l'ensemble des intervenants présents en Somalie et a considérablement progressé, avec l'Équipe des Nations Unies dans le pays, sur la voie d'une programmation commune. Le HCR codirige les modules de la protection et des abris en Somalie. Les deux modules doivent accomplir des tâches cruciales dans le cadre de la stratégie générale de stabilisation de la situation dans le pays et de soutien au gouvernement de transition, mise en œuvre par les Nations Unies. Le HCR a renforcé sa capacité de préparation et de réponse aux situations d'urgence au titre des obligations découlant de son engagement dans le module des abris.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2009		Décembre 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR
Réfugiés	Éthiopie	2 310	5 600	8 580	8 580
	Pays divers	260	620	950	950
Demandeurs d'asile	Éthiopie	1 540	160	990	120
	Pays divers	170	60	110	70
Réfugiés rapatriés		2 500	2 500	3 000	3 000
Déplacés internes		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Total		1 006 780	1 008 940	1 013 630	1 012 720



Les déplacés internes somaliens vivent dans des conditions difficiles à Mogadishu.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Commission nationale d'aide aux réfugiés ; ministères de l'Intérieur ; de la Sécurité du territoire, du Désarmement, de la Démobilisation et de la Réintégration

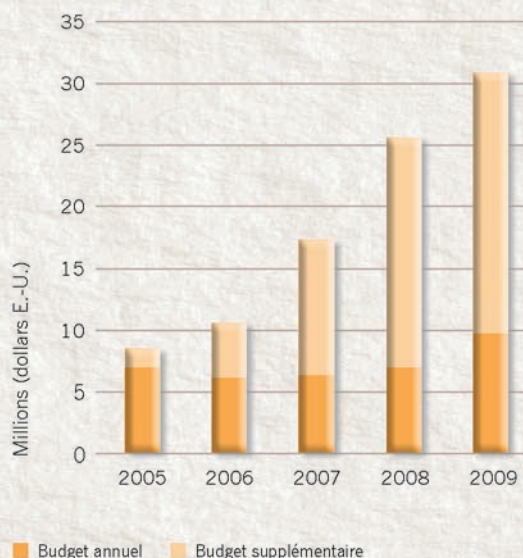
ONG : *Agriculture Development Organization, Agrocare and School Aid Organization, Center for Education and Development, Community Based Rehabilitation Services, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, Galkayo Education Centre for Peace and Development, Ijra Organization for Welfare and Development, Horn of Africa Voluntary Youth Committee, Islamic Relief, Puntland Development Research Center, Relief and Development Organization, SAACID, Sahar Research and Development Organization, Save Somali Women and Children, Société somalienne du Croissant-Rouge, Somali Women Concern, Somali Minority Vision in Action and Relief Development Organization, Somali Reunification Women Union*

Partenaires opérationnels

Autres : BCAH, FAO, FNUAP, OMS, ONU-Habitat, PAM, PNUD, UNICEF

dernières années. Le programme supplémentaire pour la situation somalienne a été lancé au milieu de l'année 2007, afin de répondre aux besoins des personnes déplacées à l'intérieur de la Somalie et de prendre en charge d'autres besoins à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et au Yémen, tous ces pays ayant fait face à de nouveaux afflux de réfugiés somaliens.

Budget du HCR de 2005 - 2009



Informations financières

Le montant des besoins financiers pour le programme annuel en Somalie, « Puntland » et « Somaliland » compris, est demeuré sensiblement identique au cours des

Budget (dollars E.-U.)						
Activités et services	2008			2009		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire Situation somalienne	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire Situation somalienne	Total
Protection, suivi et coordination	2 306 883	4 793 158	7 100 041	2 163 304	5 031 990	7 195 294
Abris et autres infrastructures	100 000	1 780 000	1 880 000	410 000	2 000 000	2 410 000
Activités génératrices de revenus	485 000	86 000	571 000	600 000	1 000 000	1 600 000
Appui opérationnel (aux partenaires)	207 700	1 100 000	1 307 700	550 100	1 300 000	1 850 100
Assainissement	90 000	200 000	290 000	180 000	200 000	380 000
Assistance juridique	630 500	3 307 500	3 938 000	1 370 200	3 673 100	5 043 300
Besoins domestiques	251 100	2 024 000	2 275 100	585 600	2 000 000	2 585 600
Bétail	295 000	0	295 000	400 000	0	400 000
Eau	375 000	0	375 000	180 000	0	180 000
Éducation	371 300	18 000	389 300	484 500	0	484 500
Production vivrière	550 000	0	550 000	350 000	200 000	550 000
Santé	199 200	0	199 200	373 200	0	373 200
Services communautaires	230 200	800 000	1 030 200	816 400	1 100 000	1 916 400
Sylviculture	110 000	0	110 000	200 000	200 000	400 000
Transport et logistique	105 000	2 705 000	2 810 000	300 000	2 500 000	2 800 000
Total des opérations	6 306 883	16 813 658	23 120 541	8 963 304	19 205 090	28 168 394
Appui au programme	641 187	1 898 040	2 539 227	699 054	2 134 592	2 833 646
Total	6 948 071	18 711 698	25 659 769	9 662 358	21 339 682	31 002 040

Note: Le Budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes du HCR.